

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,

Ce magazine est l'occasion de faire le point sur la situation budgétaire de la commune. L'enjeu est de taille pour préserver l'équilibre budgétaire tout en maintenant une qualité des services présentés à tous les publics. Nous devons préparer demain par des investissements raisonnés pour être en cohérence avec l'accueil des habitants anciens ou nouveaux.



Ce numéro vous présente aussi les grandes lignes du PADD, pièce majeure du PLU, qui donne les grandes orientations pour écrire l'aménagement et le développement de Bouloc 2030. Préserver la qualité de vie, dans des contextes sociétaux et économiques actuels est une des gageures que le conseil municipal tente de relever au quotidien et c'est aussi l'affaire de tous.

Les productions du service enfance et jeunesse, le spectacle proposé à nos aînés, l'exposition de la deuxième « Cuvée d'artistes » ont ouvert la série des festivités estivales que vous découvrirez dans « Bouloc les rendez-vous ».

Le Conseil Municipal vous assure de l'intérêt qu'il porte à la juste répartition des moyens mis à votre disposition et souhaite, à vous tous, un bel été dans les espaces et les moments de détente qui vous conviennent.

Bien cordialement

Ghislaine CABESSUT
Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemur



Votre été à Bouloc

- **Mercredi 13 juillet à 20h30**
Musique en vignes dans l'église.
- **Vendredi 8, samedi 9 et dimanche 10 juillet**
Fête locale par le Comité d'Organisation des Festivités
- **Samedi 3 septembre**
Forum des associations de 9h30 à 16h00 au gymnase
- **Samedi 3 septembre**
Jardin musical à 18h00 par l'APOIRC
- **Samedi 10 septembre**
Festival les Maboul'Rock au stade

Plus d'infos
sur le site de
la Mairie.



2. DOSSIER
Budget 2016

6. Urbanisme
La présentation
du PADD

10. Jeunesse
Des nouvelles
du CAJ

15. Social • CCAS
Les aînés ont profité
du show !

Suivez l'actualité de la commune
au quotidien sur les **réseaux sociaux**



www.mairie-bouloc.fr





JUIN

Dimanche 5 juin 2016

Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15

Dimanche 12 juin 2016

Pharmacie Albus à Bruguères
18 place République – 05 62 79 14 49

Dimanche 19 juin 2016

Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville
5 place Nougain – 05 62 75 21 91

Dimanche 26 juin 2016

Pharmacie Alibert à Saint-Genies Bellevue
9 rue Principale – 05 61 74 69 30

JUILLET

Dimanche 3 Juillet 2016

Pharmacie du Barry à Gratentour
Centre commercial du Barry – 05 61 82 37 64

Dimanche 10 Juillet 2016

Pharmacie de la Fontaine à Montberon
Rue de la Fontaine – 05 61 74 44 55

Jeu 14 juillet 2016

La grande Pharmacie à Saint Jory
Route Saint Sauveur – 05 61 35 50 14

Dimanche 17 juillet 2016

Pharmacie des Arts à Aucamville
83 route de Fronton – 05 61 70 26 15

Dimanche 24 juillet 2016

Pharmacie Centrale à Launaguët
15 avenue des Chalets – 05 61 74 04 57

Dimanche 31 juillet 2016

Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguët
36 route de Bessières – 05 61 74 85 34

AOÛT

Dimanche 7 août 2016

Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse
3 route de l'Hers – 05 61 82 03 82

Dimanche 14 août 2016

Pharmacie de XV à Pechbonnieu
21 route de Bessières – 05 61 09 88 48

Lundi 15 août 2016

Pharmacie de Buffebieau à Castelginest
46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33

Dimanche 21 août 2016

Pharmacie Glandor à Cepet
168 avenue de Toulouse – 05 61 09 55 86

Dimanche 28 août 2016

Pharmacie de Fonbeauzard à Fonbeauzard
98 route de Fronton – 05 61 70 10 26

CROTT I PROP

« Ramasser les déjections est un acte de civisme et une obligation » ! Trois distributeurs de sacs sont à votre disposition sur l'Esplanade de Verdun et près de la Poste, utilisez-les !



Dossier



BUDGET 2016

UN BUDGET COMMUNAL PRÉVENANT ET PRÉVOYANT

Un budget communal comporte deux sections : fonctionnement et investissement. Le budget de fonctionnement est financé par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures et le produit des services (restauration, accueil de loisirs...). Pour le budget d'investissement une commune ne peut compter que sur son autofinancement, les subventions et l'emprunt.

2016 présente un budget de transition en attendant la réalisation de nouveaux

locaux scolaires. Les dépenses de fonctionnement contenues et des recettes en légère hausse, en dépit de la décroissance continue des dotations, permettent de dégager une épargne suffisante pour des investissements maintenant en état les bâtiments publics. En augmentant de 2% les taux de la fiscalité, l'épargne prévue permet de constituer des provisions pour anticiper une nouvelle baisse des dotations en 2017 et pour investir dans de futurs projets.

LES ACTIONS DE LA COMMUNE POUR MAÎTRISER SES DÉPENSES ET OPTIMISER SES RECETTES

FONCTIONNEMENT

Recettes :

- Revalorisation des tarifs des locations de salles.
- Refonte des tarifs de la restauration, des accueils de loisirs et périscolaires pour une meilleure équité de la participation.
- Valorisation du patrimoine via la mise en location de bâtiments (6 logements dont 4 logements sociaux - 1 local commercial).

Dépenses :

- Stabilisation des dépenses de personnel grâce à des réflexions sur l'organisation des services et l'adaptation des effectifs aux évolutions des missions, en adéquation avec les besoins de la population.
- Maintien du montant global des subventions à l'égard des associations sportives, culturelles et de loisirs.
- Maintien du montant des subventions d'équilibre pour la caisse des Ecoles et pour le Centre Communal d'Action Sociale.

- Recherche d'économies en collaboration avec les responsables des services municipaux au niveau des frais généraux de fonctionnement : tous les services contiennent leurs dépenses, toute dépense nouvelle devant être compensée par la baisse d'une autre dépense ou la création d'une nouvelle recette.

INVESTISSEMENT

Recettes :

- Le niveau de taxe d'aménagement exceptionnel en 2015, a permis de constituer un fonds de roulement important pour les années à venir et de ne pas recourir à de l'emprunt.

Dépenses :

- Une volonté d'investir de manière raisonnée pour améliorer le service rendu à la population (par exemple, rénovation des toitures de l'école élémentaire à hauteur de 100 000€).
- Baisse de l'endettement de 8,67% entre 2015 et 2016.

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement de **3 727 000 euros** est en augmentation de **0,76%** par rapport à 2015.



Des Recettes sous contraintes

Impôts et taxes (2 036 623 €) : Le produit des impôts locaux augmente de **129 956 €**, compte tenu de l'apparition de nouveaux foyers imposables, la revalorisation annuelle des bases par l'Etat de 1% et d'une augmentation de 2% du taux des impôts locaux votée par le conseil municipal.

La pression fiscale des foyers imposables reste importante : la comparaison avec des communes se situant dans la même strate (entre 3 500 et 5 000 habitants) renvoie à des taux similaires pour des besoins en équipements communaux identiques (écoles, restauration scolaire, infrastructures sportives et culturelles, types de populations).

Les dotations de l'Etat, subventions et participations (939 610 € : - 5,6 %) : Elles régressent fortement à cause de la modification du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement qui baisse de **44 209 €**.

Facturation des services aux usagers : Les tarifs de la cantine et du centre de loisirs seront remaniés au plus juste des possibilités qui s'offrent aux familles en fonction de leur quotient familial. Après des années de maintien en l'état, les tarifs des locations des salles municipales sont revalorisées. Les tarifs de la bibliothèque, d'occupation des espaces publics restent inchangés.



100 € perçus par la commune

63 € <i>Impôts et Taxes</i> (62,82%)	28 € <i>Dotations de l'Etat</i> (27,97%)	7 € <i>Redevances</i> (6,8%)	1 € <i>Remb. Personnel</i> (1,49%)	1 € <i>Revenus des immeubles</i> (0,92%)
---	---	---	---	---

Des dépenses contenues

Frais de personnels (1 831 800 € : +0%)

Frais généraux (maintenance des bâtiments, fluides, fournitures, communication,...) (760 580 € : + 1,2%)

Epargne prévisionnelle + amortissements : (219 000 € : - 0,9%)

Subventions et indemnités (6 394 541 € : + 4,7%) - Augmentation de la subvention d'équilibre au Centre Communal

d'Action Sociale (CCAS), à la Caisse des Ecoles et participations aux syndicats.

Attribution de compensation (326 200 € : <1%) - Depuis 2011, la commune de Boulloc contribue financièrement à alimenter deux fonds d'Etat destinés à reverser à des communes une compensation des conséquences financières de la suppression de la Taxe Profession-

nelle et à partir de 2012 pour contribuer à aider des intercommunalités et communes moins favorisées.

Frais financiers (133 000 € : -7%) - Pause du recours à l'emprunt en 2015

Dépenses imprévues (50 000 € : +0%) : pour assurer la continuité de fonctionnement des installations nécessaires à rendre des services au public.

100 € dépensés par la commune

53 € <i>Charges de Personnel</i> (53,43%)	22 € <i>Charges de gestion courante</i> (22,17%)	12 € <i>Participations aux syndicats + financement des budgets annexes</i> (11,50%)	9 € <i>Reversements à l'Etat pour venir en aide aux communes lésées par réformes fiscales (FNGIR)</i> (8,68%)	4 € <i>Remboursement de la dette</i> (4,22%)
--	---	--	--	---

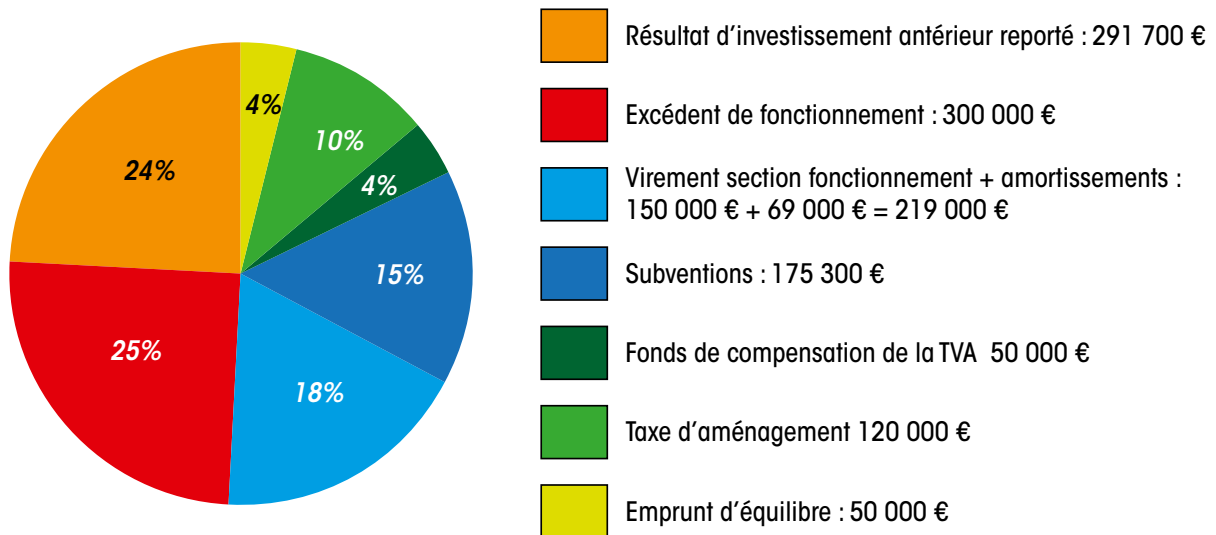




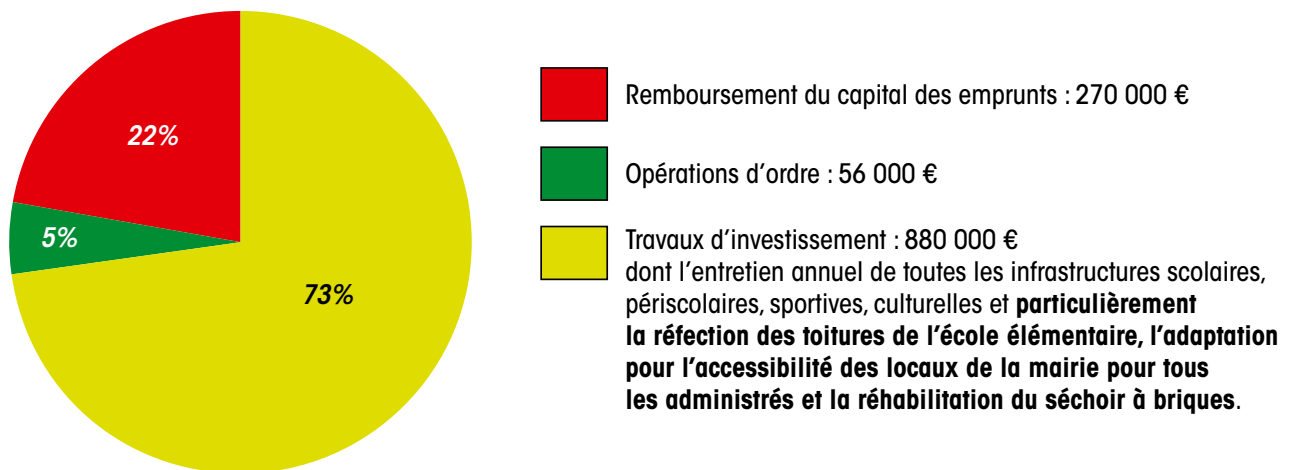
Investissement

Le budget d'investissement est de **1 206 000 euros**

Préserver les excédents de recettes



Des dépenses raisonnées



Conclusion

Le budget 2016 de la commune de Bouloc vise à produire au cours des années 2015 à 2017 un niveau d'autofinancement nécessaire pour créer de nouveaux locaux répondant aux obligations d'accueil des nouveaux arrivants dans les structures scolaires. **Le budget 2016 s'attache à mettre à profit dans les sites de détente et de loisirs les moyens de continuer à bien vivre à Bouloc tout en préservant les espaces naturels.**

Les échos travaux et entretien

Fauchage

Le fauchage des chemins communaux (compétence de la Communauté de Communes du Frontonnais) est programmé cette année de la façon suivante :

- 1^{er} intervention (passage de rotor simple) entre le 11 et le 30 avril.
- 2^e intervention (accotement et revers du fossé) entre le 23 mai et le 5 juin puis des chemins ruraux (complet) entre le 6 et le 26 juin.
- 3^e intervention (complet) entre le 5 septembre et le 9 octobre.

Curage

Le curage des fossés avec la pelle intercommunale est programmé entre le 5 septembre et le 9 octobre sur les voies suivantes : chemin des Praynets, chemin de Perrous, chemin des Bousquets, chemin Saint-Pierre, rue Arnaud Vidal, chemin Lestanc, chemin de Gasparou, chemin de Bocage, rue de la Pégou, chemin Saint-Jean, chemin des Martis, chemin des Brugues et à la zone artisanale Lafitte.

Aménagement d'un chemin piétonnier

Un cheminement piétonnier va être aménagé du complexe sportif jusqu'au chemin des Brugues. Ces travaux visent à sécuriser ce tronçon en assurant une continuité piétonne pour les usagers, notamment scolaires, désireux de rejoindre les arrêts de bus de l'angle du chemin des Brugues, qui seront eux aussi réaménagés et sécurisés. 294 030 € sont prévus au budget de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF) pour financer cette opération. Les formalités administratives sont en cours auprès du Conseil Départemental. Les travaux devraient commencer fin 2016.

Liaisons douces

Le schéma de liaisons douces entre la Mairie et la route de Vacquiers se précise. L'étude est terminée et le marché est lancé. Une convention avec le Département est en cours et les travaux se feront pendant les grandes vacances.

Vitesse excessive

Face à la vitesse excessive sur plusieurs routes de la commune, une étude a été lancée sur la circulation dans sa globalité. Ce travail se fait dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est ainsi prévu que des aménagements tels que des chicanes soient testés sur la commune.



Restauration du Retable

La restauration du Retable de l'Eglise se poursuit. Le tableau de la crucifixion est en cours de restauration et les travaux seront terminés en même temps que ceux du Retable. Les deux œuvres seront restituées et posées en fin d'année 2016 par l'entreprise Parrot.



Le tableau de la crucifixion est en cours de restauration

Toits terrasses

Au mois de mai, des travaux de réfection des toits terrasses de l'école élémentaire se sont déroulés au-dessus du bureau de la directrice, au-dessus de la salle des maîtres et des couloirs.

Où sont passés les oliviers ?

Alors que la Municipalité et les jardiniers du service technique s'attellent à embellir notre cadre de vie, les nouvelles plantations mises en place au mois de mai ont été l'objet de vols. Les deux oliviers plantés au rond-point de l'Intermarché et un autre situé devant le cabinet médical de la rue Jean Jaurès ont en effet été dérobés seulement quelques jours après leur plantation.



La présentation du PADD : une nouvelle étape dans la Révision du PLU

La première partie de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) vient de s'achever avec la présentation en réunion publique, le 26 mai dernier, du Projet d'Aménagement du Développement Durable (PADD). Retour sur un an de réflexion en plusieurs étapes :

- Réalisation d'un diagnostic agricole par les délégués du Conseil Départemental et présenté à l'ensemble des agriculteurs.
- En septembre 2015, séminaire d'une journée avec échanges et présentation du diagnostic de la commune.
- Le 1^{er} octobre 2015, réunion publique de présentation de la révision du PLU.
- Tenue de 4 ateliers thématiques avec la participation d'une soixantaine de Boulocains :
 - **Environnement, paysage et patrimoine**
 - **Urbanisation et modes d'habitat**
 - **Déplacements et stationnement**
 - **Economie et équipements publics**
- Quatre jours d'entretien BIMBY avec 150 propriétaires de parcelles bâties qui ont participé à la réflexion. Chaque propriétaire a reçu un compte-rendu de la rencontre.
- En décembre 2015, les grands axes du diagnostic, les invariants et 3 scénarios de développement de la commune :

- « La conquête du pôle nord »
- « Balle au centre »
- « Virage à l'ouest »
- En février 2016, rencontre avec les gestionnaires réseaux.
- En mars 2016, présentation du projet d'orientation stratégique du PADD organisé autour de trois grands axes :
 - **Préserver l'identité communale**
 - 1 - Soutenir l'agriculture, garante de la protection et de l'entretien de l'espace rural.
 - 2 - Protéger et mettre en valeur les espaces de biodiversité
 - 3 - Mettre en valeur la diversité des paysages de la commune
 - **Encourager le vivre ensemble**
 - 1 - Renforcer la vitalité du centre-bourg

- 2 - Organiser le bourg à l'échelle du piéton
- 3 - Valoriser les pôles de vie, de convivialité et de rencontre
- **Préparer et accompagner la croissance urbaine**
 - 1 - Satisfaire les besoins en logements
 - 2 - Améliorer les conditions de vie des Boulocains
 - 3 - Préparer les conditions favorables au développement économique

L'évolution récente du code de l'urbanisme impose aux documents d'urbanisme des obligations renforcées pour favoriser la construction tout en protégeant mieux les terres naturelles et agricoles. L'objectif du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est de définir les orientations d'aménagement et de développement raisonnées.



34 orientations définissent le PADD

Le rapport de présentation a pour but de présenter l'état des lieux de la commune et d'expliquer les règles mises en place avec le PLU. Le contenu du rapport de présentation, défini par le code de l'urbanisme, s'organise en cinq grandes parties.

- Il expose le diagnostic établi au regard des prévisions démographiques et économiques et il répertorie les besoins et les enjeux à prendre en compte.
- Il analyse l'état initial de l'environnement et les perspectives de son évolution.
- Il explique les choix retenus pour établir le projet d'aménagement et de

développement durables, au regard notamment des objectifs de protection de l'environnement.

- Il expose les motifs de la délimitation des zones, des règles qui y sont applicables, et explique les changements apportés par rapport au PLU précédent.
- Il présente les mesures envisagées pour éviter, réduire et, si possible, compenser, s'il y a lieu, les conséquences dommageables de la mise en œuvre du plan sur l'environnement.

Le rapport de présentation est proportionné à l'importance du Plan Local d'Urbanisme, aux effets de sa mise en œuvre ainsi qu'aux enjeux environne-

mentaux de la zone considérée. En cas de modification ou de révision du Plan Local d'Urbanisme, le rapport de présentation est complété, le cas échéant, par l'exposé des motifs des changements apportés.

Le rapport de présentation a été présenté et le PADD a été débattu en Conseil Municipal le 19 mai. Une présentation en réunion publique s'est tenue le jeudi 26 mai dans la salle des fêtes.

Plus d'informations sur www.mairie-bouloc.fr



Les brèves du Conseil Municipal

Conseil Municipal du 11 avril 2016

Commission des Finances :

- Approbation des comptes administratifs de la commune et des budgets annexes et approbation du compte de gestion du trésorier.
- Vote des taux d'imposition.
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2015.
- Vote du budget primitif 2016.
- Modification des tarifs de la régie d'occupation des salles communales et du règlement d'occupation de la salle des fêtes.
- Demande de subvention LEADER auprès du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Tolosan (PETR) pour la création d'un projet axé vers la cohésion sociale, et le vivre ensemble, sur la zone du séchoir à briques.

Conseil Municipal du 30 avril 2016

Commission Urbanisme :

- Révision du Plan Local d'Urbanisme : présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables.
- Frais de fonctionnement des écoles de Bouloc - Participation des communes au financement de l'Unité Locale d'Inclusion Scolaire.
- Participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement du Centre de Loisirs pour l'année 2016.

2 ans de mandat : une nouvelle étape

Le 14 avril, le Conseil Municipal avait convié la population à une réunion publique pour faire le bilan de la deuxième année de mandat.

A l'occasion de cette soirée, chaque commission a pris la parole pour faire le point sur les actions de l'année écoulée et évoquer le projet. Finances (budget, fiscalité, tarifs municipaux et marchés publics), Voirie-Sécurité-Patrimoine, Développement Durable (plantations, fleurissement, zone « 0 » phyto, plan de déplacement, éclairage public et sécurisation des vide-greniers), Urbanisme-droit du sol (développement économique, monde agricole, patrimoine

avec le dossier de restauration du séchoir et révision du PLU), Sport-Loisirs-Culture-Communication (vie associative, organisation et coordination des manifestations, commémorations, bibliothèque municipale, exposition culturelle et communication), Petite Enfance, Enfance, PEDT, Affaires scolaires (projet de construction de nouveaux locaux scolaires) ou encore CCAS (voyage ANCV, spectacle offert aux aînés et aide sociale).



Pratique

Une boîte aux lettres aux Pélissières

Depuis la fin du mois de mai, une nouvelle boîte aux lettres jaune pour le courrier a fait son apparition en face de l'Intermarché, à proximité des commerces de la zone des Pélissières. Cette implantation fait suite aux demandes des administrés et des commerçants de la zone. Il sera désormais possible et pratique de déposer son courrier en s'arrêtant sur les parkings de la rue du Château !





« La crèche était en visite au centre de loisirs maternelle... »

Bouge ton corps

Babyfoot géant et danse africaine lors de la journée inter centre « bouge ton corps » qui s'est déroulée le 28 avril. Du beau temps et une centaine d'enfants au rendez-vous des sportifs.



Rencontres intergénérationnelles

Autour d'activités comme le crochet ou la création de villages africains, Ginette et Claudine, deux grands-mères dynamiques et passionnées, viennent partager leur savoir-faire avec les enfants de l'ALAE.

Entre espace et bricolage!

Deux semaines bien pleines où les enfants ont pu faire décoller des fusées et visiter la Cité de l'Espace. La deuxième semaine, ce fut mosaïque et création de salon de jardin en palettes.



Un samedi aux couleurs de Carnaval

Samedi 16 avril dernier s'est déroulé le Carnaval de Bouloc avec plus de 300 participants. Organisé par la Mairie avec le soutien de la crèche, du RAM et du centre de loisirs, cet événement toujours très attendu avait pour thème cette année, la gourmandise. Peu après 15 h 00, le cortège est parti dans les rues du village avec Monsieur Carnaval. Pour clôturer ce moment convivial et festif rythmé au son des trente musiciens de la Banda 31, un bon goûter a été servi par les élus.



Ils ont validé leur permis piéton

Lancé en 2006, le Permis Piéton est une opération nationale de sensibilisation des enfants aux dangers de la rue. Elle est mise en œuvre par la Gendarmerie, la Police et la Préfecture et parrainée par la Sécurité Routière. Le "Permis Piéton pour tous les enfants" enseigne aux classes de CE2 au-delà des règles de circulation piétonne, le sens de la responsabilité individuelle, grâce à un ensemble de précautions, de réflexes et d'astuces permettant aux enfants d'assurer leur propre sécurité.

Vendredi 3 juin, la gendarmerie était présente dans la Maison des Associations pour distribuer le précieux sésame avant de partager un bon goûter. Une opération renouvelée chaque année. C'est en responsabilisant les enfants dès leur plus jeune âge qu'ils deviendront des adultes responsables.

Des nouvelles du CAJ

En vue des vacances d'été, il est encore temps de s'inscrire pour participer aux activités du Centre Animation Jeunesse (CAJ) ! Les dossiers sont à retirer directement sur la structure, située à la Maison des Jeunes Intercommunale, au complexe sportif. Le tarif d'adhésion est fixé à 15 euros par an, de septembre à septembre. Le CAJ est ouvert de 8 h 30 à 19 h 00 pendant tout l'été du lundi au vendredi.



De multiples sorties seront proposées ainsi que trois séjours. Une journée portes ouvertes s'est déroulée au mois de juin, l'occasion d'une journée Olympiades avec les CM2 et les jeunes.

Dans la continuité du projet « on écrit sur les murs », un projet de Street Art sera proposé par le CAJ à l'occasion d'un « chantier jeune » en partenariat avec les enfants du centre de loisirs. Dans ce cadre, du 6 juillet au 13 juillet, un des murs de l'école donnant sur la rue Jean Jaurès sera décoré entre silhouette et perspective. Les jeunes feront une fresque sur l'évolution de l'enfance à la jeunesse. Un autre « chantier jeune » aura lieu du 1^{er} au 5 août pour changer



l'image du club house des associations (ancien local du CAJ). Cette aventure graphique avait commencé sur un mur du centre de loisirs avec la participation d'enfants et de jeunes sur la thématique du vivre ensemble.

Lors des dernières vacances, un stage de futsal s'est également déroulé tout comme l'enregistrement de commentaires sportifs au format webradio. Enfin, le CAJ s'occupe d'une parcelle aux jardins solidaires avec l'aide du référent aux jardins, Alain. L'occasion de planter des légumes et des plantes.



Contact : 09 83 37 01 68 ou jeunesse-bouloc@loisireduc.org



Signature du protocole de participation citoyenne



La progression des cambriolages dans le Département a amené Pascal Mailhos, préfet de la Haute-Garonne et Pierre-Yves Couilleau, Procureur de la République, à mettre en place un plan d'actions pour lutter contre ce phénomène. La prévention et la lutte contre les cambriolages sont l'affaire de tous. Le 23 mai, les maires étaient invités à une présentation du dispositif participation citoyenne. Madame le Maire de Bouloc, Ghislaine Cabessut, a témoigné du retour d'expérience, avant de signer un protocole, tout comme les 5 autres communes déjà engagées dans la démarche.

Un éleveur d'agneaux s'installe à Bouloc

Depuis l'automne 2015, François Theron et sa compagne Marie-Blandine Doazan ont installé leur élevage d'agneaux fermiers des Pyrénées label rouge sur Bouloc. Au chemin de Lérét, c'est avec 80 brebis que l'aventure a commencé et quatre mois plus tard, on compte près de 150 naissances d'agneaux.

Pour François Theron, « l'idée d'un élevage de brebis est un moyen de valoriser au

maximum la paille et le foin » qu'il récolte. Locataire d'un hangar depuis plusieurs années sur ce site, le couple a recherché le moyen le plus simple et le moins onéreux de travailler sur ces 10 hectares.

Ces agneaux boulocains seront certifiés label rouge fermier des Pyrénées une fois atteint l'âge de 5 mois. Ils seront ensuite en vente auprès de la coopérative « Terre Ovine » à Lombez.



Développement durable

Rappel des bons réflexes...



Pensez à rentrer vos conteneurs à l'issue du jour de la collecte, ne les laissez pas plusieurs jours dans la rue ou au bord des routes car ils représentent un danger en cas de vent.

Ne mettre que ce qui indiqué sur l'auto-collant dans le bac jaune : il y a encore trop d'erreurs et trop de pots de yaourts en particulier. Seuls les bouteilles et flacons en plastique, les briques alimentaires et cartonnets, les barquettes et

boîtes de conserves, ainsi que les papiers et journaux sont aujourd'hui recyclables sur notre zone de collecte.

Les bouteilles de Gaz sont interdites en déchetterie (et dans la nature), elles doivent être ramenées au fournisseur même si le bon de consigne a été perdu.

Les sacs plastiques seront interdits au 1^{er} janvier 2017, prenez de bonnes habitudes en emmenant avec vous un cabas, un sac en toile ou un sac réutilisable !



Un camping pour chats à Bouloc

Cabanes avec hamac, litière, clim réversible ou encore jardin privatif, Michèle Reppel a pensé à tout dans sa pension pour chats « Les clochettes » ! Son certificat de capacité d'exercice d'une activité liée aux animaux de compagnie domestiques en poche, « Michou »,

comme la surnommaient les enfants de l'école jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite, vous propose de garder votre chat - comme si c'était le sien - pendant vos vacances ou lors d'un week-end.

Renseignements : 06 10 20 49 13.



« L'institut » vous ouvre ses portes !

Après plus de 16 années passées dans des instituts de la région toulousaine puis à domicile, Julie Fabre a choisi le centre de Bouloc, au 3 rue du Fontanas, pour ouvrir son espace beauté. Cette esthéticienne et prothésiste ongulaire vous accueille du lundi au vendredi.

Dans un espace entièrement aménagé et à la décoration « vintage » soignée, Julie vous propose soins des ongles et épilation ainsi qu'une cabine individuelle où vous pourrez vous essayer au Waterbike.

Renseignements : 05 34 27 71 67.

« Coupes couleurs » arrive aux Pélissières

Depuis le 24 juin, "Coupes couleurs" a installé sa boutique en face d'Intermarché, dans la zone des Pélissières. Avec son équipe, Isabelle Rago vous propose son concept "access" sans rendez-vous du mardi au jeudi de 9h00 à 12h00 et

de 14h00 à 19h00 et le samedi non-stop de 9h00 à 19h00. Ce salon franchisé indépendant propose un tarif préférentiel pour la première visite.

Renseignements :
www.coupecouleurs-salons.fr



« L'R du temps » succède au « Bon Lieu »



Philippe Arnou est le nouveau propriétaire de « L'R du temps », le nom du nouveau café - restaurant du 1, rue du Fontanas.

Après 16 ans de restauration dans des établissements de Haute-Garonne, Philippe arrive à Bouloc en espérant favoriser la vie de village. Philippe vous donne

rendez-vous dans un cadre convivial et rénové, le matin pour le petit déjeuner dès 7 h 00, le midi pour déjeuner ou encore l'après-midi en mode salon de thé. Des soirées à thèmes sont proposées certains vendredi soir et samedi soir tout comme un brunch le dimanche entre 11 h 00 et 15 h 00.



Découvrez « Jobiizz »

Animée par un Boulocain, Jobiizz est une Agence d'emploi spécialisée dans le Commerce et la Distribution. Sébastien Louvet vous propose ses services pour le pilotage de votre budget recrutement. Des prestations qui s'adressent

tant aux recruteurs qu'aux chercheurs d'emplois. Avec 15 ans d'expérience dans ce domaine, Sébastien Louvet s'adresse essentiellement à des commerçants indépendants pour leur recherche de candidats à des postes non cadre. Il vous propose une « Offre commerçants Bouloc »

avec diffusion d'annonce et 50 % de remise sur la pré-sélection de candidats.

Renseignements :
06 07 23 10 47
contact@jobiizz.com
www.jobiizz.com

Jouez aux enquêteurs à la bibliothèque

En collaboration avec la Médiathèque Départementale 31, la bibliothèque met à l'honneur l'univers du polar en mettant en scène une exposition-enquête.



« Qui a refroidi Lemaure ? », l'expo qui fait chauffer vos cellules grises !

On vous dit bibliothèque, vous pensez bouquin ? Mais là que voilà... ? Une tablette ! Là-dessus se succèdent les mails de vos « collègues » qui vous transfèrent les rapports d'analyse, les textos de Limier qui vous pilote depuis son QG, le café « Chez Néné »... C'est vous, le joueur, qui êtes aux manettes de l'enquête, vous devez collecter les

indices, interroger les témoins, rencontrer la légiste, consulter les rapports... cette exposition interactive vous permet de

vous glisser dans la peau d'un enquêteur stagiaire sur la piste d'un assassin ! Une expérience d'un nouveau genre à vivre en solo, en tandem, en famille... à la Bibliothèque Municipale tout le mois de septembre ! (durée de l'enquête 30 minutes). Puis le dénouement le 6 octobre, dans le cadre de Toulouse Polar du Sud, toujours en partenariat avec la Médiathèque Départementale 31, vous pourrez assister à une rencontre/dédicace avec un auteur de polar.

**FERMETURE d'été du 6 au 22 août,
réouverture le 23 août à 15h00.**



Le Livre Qui Court

**Un livre sur un banc ...
Oublié ? Non, laissé à
volontairement !**

Rencontrer un livre. C'est exactement ce plaisir, aussi surprenant que celui de se faire un ami par hasard, que les biblio-

thécaires ont décidé de partager. L'idée est simple : vous faites circuler des livres en les laissant n'importe où pour qu'ils puissent être retrouvés et, évidemment, lus par d'autres personnes. Cet été, des livres seront déposés sur les bancs, les abribus ou dans d'autres lieux publics...

Vous êtes libres de les prendre et de les relâcher quand et où vous le voulez ! Pour reconnaître un « Livre qui court » c'est simple ! Il est muni, sur la couverture, d'une étiquette identifiant l'opération, et d'une fiche mode d'emploi collée à l'intérieur.

Une belle Cuvée d'Artistes 2016



Les artistes étaient présents le samedi en fin de matinée pour le vernissage. L'occasion de féliciter les enfants de l'ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire) et du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) qui ont participé à un concours photo sur le thème de l'auto-portrait. En début de semaine, les différentes classes de l'école élémentaire ont pu admirer et découvrir toutes ces réalisations. Un événement apprécié et qui demande à être renouvelé.

La seconde édition de l'exposition culturelle municipale "Cuvée d'Artistes" s'est déroulée du 21 au 25 mai dans la salle des fêtes. Avec Diane Garces de Marcilla en invitée d'honneur, les visiteurs ont pu découvrir des œuvres entre peinture, sculpture, mosaïque, broderie et photographie.



La chronique de l'Association de Recherches Historiques de Bouloc (ARHB)

Si Bouloc m'était conté...

Le 20^e siècle

Qui se rappelle cette comptine chantée dans les années 50 à Bouloc ?

« Lé companiè de Poulastroun
Sounao, sounao !
Lé companiè de Poulastroun
Sounao neït et joun » *
?...

* Le carillonneur de Polastron, sonnait, sonnait,
Le carillonneur de Polastron sonnait nuit et jour, ...

Qui peut nous dire la suite ?

Nous vous donnerons l'origine de cette comptine boulocaïne dans la prochaine édition.

Le concert organisé le 1^{er} avril 2016 par l'ARHB, au profit de la restauration du retable a connu un vif succès. Nous remercions chaleureusement ceux qui ont participé à son organisation et tous ceux qui sont venus assister à ce superbe moment. Merci pour votre générosité ; l'intégralité des dons (près de 1 800 euros) a été versée à la Fondation du Patrimoine pour la restauration du Retable de l'Eglise de Bouloc. Merci aux groupes qui ont si bien animé ce concert.

**Nous sommes toujours à la recherche de documents pour compléter notre travail :
actes notariés, factures, cartes postales et photos. Si vous en possédez,
merci de prendre contact au 05 61 82 03 70 ou par mail marie.est@orange.fr**

La page rétro

Les reconnaissez-vous ?

Alors que la Municipalité remet au goût du jour le « spectacle des aînés », nous vous proposons ce mois-ci une photo d'un « goûter des aînés » datant de décembre 1978. Près de 40 ans sont passés depuis cette photo qui réunissait déjà les anciens

du village, dans une salle des fêtes pas encore rénovée. Malheureusement, beaucoup nous ont quittés mais des descendants sont encore à Bouloc. Reconnaitront-ils leurs parents ou grands-parents ?



Voici quelques noms : Mme Diezyk, Mme Vaysse Joséphine, M. Tournier Pierre, M. et Mme Oieinte Bevilacqua, M. Pigot Jean-Marie, M. Cazeneuve François, M. Dupont Pierre, M. Cruzel, M. Bounet Marius, Mme Zanatto Simone, M. Beziat André, M. Belloic Marcel, M. Miquel, M. Vigneron, Mme Maillet, Mme Cortès, M. Louis Laynat, Mme Tastayre
Des élus : M. Renou Jean-François, M. Tannon Claude, M. Salesses Auguste, M. Lauret Valentin

Après-midi convivial : les aînés ont profité du show !

Mardi 14 juin se tenait à la salle omnisport le premier après-midi convivial des aînés. Cette année, la municipalité a choisi d'innover en invitant ses aînés à partager un moment de convivialité et de gourmandise.

Ce rendez-vous festif, organisé par la Mairie et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) autour d'un spectacle cabaret ponctué d'un goûter dansant, a démarré aux alentours de 14h30 et s'est poursuivi jusqu'en début de soirée.

Pour cette grande première, organisée au complexe sportif, un système de co-voiturage avait été mis en place pour permettre à tous nos aînés de se rendre sur place.

Plus de 130 Boulocains ont répondu présents et ont ainsi pu découvrir la troupe Nelly & Chris, son duo de chant ainsi que leurs trois danseuses et des numéros très « show », à l'image d'un french cancan enjoué qui a ravi l'assemblée !

Un entracte a permis de servir pâtisseries et bouchées sucrées particulièrement appréciées ! Après un superbe final digne des grands cabarets parisiens, ce sont les doyens de l'assemblée - Joséphine Lefèvre et André Bertaud - qui ont été mis à l'honneur et ont reçu un bouquet de fleurs et une bouteille de champagne pour honorer leurs 95 et 90 printemps respectifs.

La fête s'est prolongée jusqu'aux environs de 19 heures avec un bal à l'issue duquel les organisateurs dont Marie Saurin (Maire Adjoint), Renée Clavié (Conseillère Municipale) et Coraline Bouillon (Agent en charge du Service Social) ont été vivement félicités pour cette première réussie.



État civil

MARIAGES

- Stéphan MANENC et Nathalie BOURCIER – 11/06

NAISSANCES

- Ikram K'HILI – 18/03/2016
- Sasha VERGER – 30/03/2016
- Emma GERMAIN – 09/04/2016
- Charlotte MICHON – 14/04/2016
- Camille DEGUISE – 18/04/2016
- Romy MUMBER – 20/04/2016
- Bilal BARGACH – 21/04/2016
- Lucas SORBES-BALLESTEROS – 09/05/2016
- Mathéo CASSAING – 31/05/2016
- Izia CONSTANS – 02/06/2016
- Luka CHABAUD DESSAIVRE – 03/06/2016
- Robin JOUSSAIN – 12/06/2016

BAPTÊMES

- Romain LAURI – 30/04/2016
- Lucas ROQUES – 07/08/2016
- Inès BUSSIERES – 04/06/2016

DÉCÈS

- Jeannine STREICHER (Née RENARD) à 89 ans (24/03/2016)
- Noëlle HENRY à 82 ans (26/03/2016)
- Maria BIASINI (Née MAURO) à 74 ans (26/03/2016)
- Bernard REYES à 62 ans (28/03/2016)
- Maurice LARRE à 79 ans (17/04/2016)
- Hubert DESQUINES à 82 ans (24/04/2016)
- Eliette BOUNET (Née BESSIERES) à 74 ans (01/05/2016)



Un week-end avec
Isabelle Filliozat
à Bouloc

CONFÉRENCE

"Au cœur des émotions de l'enfant"
Vendredi 14 octobre 2016 à 20h00

ATELIER

"Stop aux crises, je gère !"
Samedi 15 octobre 2016
de 10h00 à 18h00

ATELIER

"Fureurs, pleurs et tremblements"
Dimanche 16 octobre 2016
de 10h00 à 18h00

Conférence et ateliers
animés par
Isabelle Filliozat



Informations et inscriptions sur : www.parentsaujourd'hui.org